

V12 Décembre/2010

**DIPLOME DE MEDECINE ET SECOURS EN**  
**MONTAGNE**  
**EN MILIEU TROPICAL**

**Ile de La Réunion 2011**

**PARTENARIAT**

**SAMU 974 / CENTRE HOSPITALIER REGIONAL de La Réunion**  
**IFREMMONT CHAMONIX** (Institut de Formation et de Recherche en Médecine de Montagne)  
**PGHM de La Réunion** (Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne)  
**SAG de La Réunion** (Section Aérienne de la Gendarmerie)  
**SARMUR** (Société d'Anesthésie et Médecine d'Urgence de La Réunion)  
**RAS** (Run Assistance Sports)

**OBJECTIFS**

Acquisition des connaissances théoriques spécifiques en médecine de montagne et des techniques de secours médical en milieu périlleux en environnement tropical

**ENVIRONNEMENT**

MONTAGNE, PAROIS, TERRAINS VARIES, CANYON, EAUX VIVES, SPELEOLOGIE,  
MER

**ORGANISATION:**

- Comité scientifique: SAMU 974, SARMUR, IFREMMONT
- Comité technique: PGHM, IFREMMONT
- Direction de l'enseignement: IFREMMONT
- Directeur pédagogique: Dr Emmanuel CAUCHY (IFREMMONT)

- Coordonnateurs pédagogiques techniques: Commandant Patrick POIROT, Thierry GILLET, Frédéric BINET (PGHM Réunion)
- Coordonnateurs médicaux régionaux (SAMU 974): Dr Arnaud BOURDE, Dr Francis BARRENO, Dr Pascal LE NABAT

## **PUBLIC**

Le diplôme est ouvert aux :

- Médecins
- Internes en médecine
- IDE
- Kinésithérapeutes

Le nombre total des participants est fixé à 30, divisé en 2 groupes de 15 personnes maximum.

## **FORMATION**

### **Déroulement**

La formation se déroule à la Réunion sur la base d'une formation théorique et pratique comprenant des mises en situations techniques sur le terrain, et des cours magistraux en séances plénières.

Elle est organisée sous forme de **deux modules obligatoires** de 5 jours à six mois d'intervalle, dispensés **en montagne** avec hébergement sur site.

Les étudiants doivent valider chacun des deux modules.

- Premier module « Interventions en paroi et terrains variés »
- Deuxième module « Interventions en canyons, eaux vives, et spéléologie »

Un troisième module **optionnel** " Secours en haute montagne " pourra être validé ultérieurement par les étudiants qui le souhaitent, à Chamonix (frais en sus).

Ce Troisième module est à planifier de façon individuelle en fonction des programmes de formations organisées en métropole par l'IFREMMONT.

### **Calendrier**

Deux groupes seront constitués (A, B) avec un maximum de 15 participants par groupe.

<b>GROUPE</b>	<b>Module 1 Terrain varié</b>	<b>Module 2 Canyon spéléo</b>
<b>A</b>	25 – 29 Avril 2011	07 – 11 Nov. 2011
<b>B</b>	2 – 6 Mai 2011	14 – 18 Nov. 2011

**Deux journées obligatoires supplémentaires** de formation en séance plénière réuniront les deux groupes les **Samedi 30 Avril 2011** et **12 Novembre 2011**.

### **EVALUATION**

- Evaluation **pratique** sous forme de contrôle continu quotidien.
- Evaluation **théorique** sous forme d'un examen terminal à l'issue du deuxième module obligatoire.
- La validation des acquisitions théoriques et pratiques donne accès à la délivrance du diplôme de médecine et secours en montagne en milieu tropical délivré par l'**IFREMMONT** et validé par l'**UNITAR** (United Nation Institute of Training and Research)

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

La liste des inscrits sera déterminée par les coordonnateurs pédagogiques après examen des dossiers complets déposés à la date limite d'inscription (15/02/2011).

Les candidats seront informés individuellement de leur sélection.

Une liste d'attente pourra être constituée.

#### **Constitution du dossier:**

- Fiche d'inscription dûment complétée. (Disponible au secrétariat du SAMU 974, ou téléchargeable sur **www.sarmur.org**)
- Copie d'une pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Copie du Diplôme de Médecin ou d'inscription en troisième cycle d'études médicales, ou copie du Diplôme d'Etat d'infirmier.
- Lettre de Motivation
- CV médical ou paramédical.
- Liste de courses (CV montagne; Son éventuelle modestie n'est pas excluante)
- Déclaration sur l'honneur de savoir nager au moins 50m.
- Certificat Médical de non contre-indication à la pratique des sports de montagne.

- Attestation d'assurance individuelle couvrant les activités de montagne.
- 1 Photographie d'identité.
- Un chèque d'inscription de 850 euros à l'ordre de la SARMUR.

**Envoi du dossier:**

Les dossiers d'inscriptions seront envoyés **avant le 15/02/2011** à l'adresse suivante:  
Secrétariat du SAMU 974 à l'attention de Mme Maryvonne ZITTE  
CHR de La Réunion, Centre Hospitalier Félix Guyon,  
Route de Bellepierre  
97405 SAINT DENIS CEDEX

**Tout dossier incomplet ou en retard sera refusé.**

**Montants d'inscription:**

Paiement de la formation en trois chèques, libellés à l'ordre de la SARMUR:

- un chèque de 850 € à envoyer avec le dossier d'inscription avant le 15 février 2011 (encaissé seulement en cas de candidature retenue).
- deux chèques de 375 € à fournir aux organisateurs au début de chaque module obligatoire.

Paiement des frais d'hébergement et de demi pension en gîte à la charge des participants:

- environ 150 € par module.

**Pré requis et équipements:**

**- Pré requis technique:**

Un pré requis technique de base est demandé (Savoir enfiler un baudrier, faire un nœud d'encordement en 8, technique d'assurance de base, descendre en rappel avec un descendeur) qui sera contrôlé au début du premier module par le PGHM.

**- Equipements individuels:**

Les participants devront apporter:

- leur équipement de protection individuel (Casque homologué. Baudrier avec deux longes dynamiques de sécurité équipées chacune d'un mousqueton de sécurité. Un mousqueton de pontet à vis avec descendeur de type 8. Une poignée autobloquante mécanique de type JUMAR)

- Des équipements vestimentaires et personnels adaptés (liste fournie après confirmation de l'inscription).

**Équipements collectifs:**

Les équipements collectifs sont fournis par les organisateurs.